

Section Adultes
INSCRIPTION 2022/2023

Cette inscription est obligatoire avant de pratiquer une activité gymnique

Cours Loisirs le jeudi de 18h00 à 19h15

ADHERENT(E)

ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Nom : _____ Prénom: _____
Date de naissance : _____ Lieux de naissance : _____
Sexe : M F (entourer) Mail : _____
Adresse complète: _____

Si vous venez en couple merci de remplir les renseignements ci-dessous concernant l'adhérent 2

Nom : _____ Prénom: _____
Date de naissance : _____ Lieux de naissance : _____
Sexe : M F (entourer) Mail : _____
Adresse complète: _____

COTISATION ANNUELLE

La cotisation est réglée à l'inscription, elle est annuelle et correspond à la saison gymnique.
Seul 120,00€ OU en couple 200,00€

- En espèce, en 1 seul versement : Reçu un montant de _____ le ____ / ____ / ____
 En Coupon sport : Reçu un montant de Et complément :
 Par chèque, en 4 versements max., à l'ordre de CDGM inscrire le nom de l'adhérent au dos du cheque si différent

Banque : _____	Chèque: _____	Montant : _____
Banque : _____	Chèque: _____	Montant : _____
Banque : _____	Chèque: _____	Montant : _____
Banque : _____	Chèque: _____	Montant : _____

PIECE OBLIGATOIRE A JOINDRE (AU PLUS TARD APRES LE COURS D'ESSAI)

Le certificat médical d'aptitude à la pratique du sport

AUTORISATION ET OBLIGATION

J'autorise le club à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'urgence lors d'une séance d'entraînement
J'autorise l'association CDGM à me laisser photographier ou filmer lors de toutes activités ou manifestations organisées dans le cadre de la vie du club .
Je m'engage à respecter le Règlement intérieur de l'association (au dos de ce document); notamment le fait que la présence d'accompagnateur n'est pas autorisée dans les salles d'entraînement (excepté la baby 2ans)

Montmorency le Signature



Règlement intérieur : nos 10 règles d'or

1° Affiliation : Le CDGM est affilié à la fédération française de gymnastique. De par son affiliation elle s'engage à se conformer aux attentes et au règlement de la FFG

2° Dossier d'inscription : Pour que l'inscription soit valide et votre enfant assuré, le dossier doit être rendu COMPLET dans les délais. Une fois le délai dépassé nous pouvons refuser l'accès aux entrainements. Une fois le dossier rendu l'enfant est adhérent du CDGM du 1er septembre au 31 Aout. Il s'engage donc, sous votre responsabilité, à respecter le règlement intérieur.

3° Tenue : Pour un bon déroulement des cours nous demandons à chaque enfant d'apporter une tenue adaptée à la gymnastique (Justaucorps / Short / legging / teeshirt manches courtes) et de **s'attacher les cheveux** correctement. De plus pour les gymnastes en section compétition il sera demandé d'acheter le justaucorps du club qu'il faudra apporter à chaque compétition par équipe

4° Matériel : Il est demandé de prendre grand soin du matériel acheté et mis à disposition. Dans l'optique des cours, participer à l'installation et au rangement de la salle. En cas de dégradation volontaire du matériel il sera demandé à la famille un dédommagement pécuniaire.

5° État d'esprit : Nous essayons de transmettre au travers de notre sport certaines valeurs. Le respect des autres enfants et des entraîneurs est primordial. Ainsi tout propos injurieux, anti-sportif, sexiste ou raciste se verra sanctionné, dans les cas les plus extrême par une exclusion définitive sans possibilité de remboursement.

6° Accompagnement à la salle : Il est fortement conseillé d'amener et de venir récupérer son enfant à la porte du vestiaire en respectant les horaires. Le CDGM n'est plus responsable en cas d'accident ou d'incident en dehors de la salle d'entraînement en dehors des horaires d'entraînement.

7° Compétition : Les gymnastes doivent suivre régulièrement les entrainements et être présentes à chaque manifestation où elles ont été inscrites, sous peine de perdre sa place dans la section compétition

8° Remboursement et responsabilité : Aucun remboursement ne peut être réclamé, sauf en cas de présentation d'un certificat médical contre indiquant la pratique de la gymnastique. Le remboursement se fera par rapport au nombre de trimestres manqués

9° fête du club : Au mois de juin il y aura un spectacle, il se peut que vous ayez des tenues à acheter. L'entrée sera de 2,00 euros par adulte merci de prévenir vos familles

10° Paiement : Les chèques sont encaissés en début de mois entre le 1er et le 5. Nous déclinons également toute responsabilité en cas d'évènements extérieurs à motifs impérieux qui amèneraient à une fermeture de la salle (épidémies, incendies, inondations ...). Le CDGM ne pourra pas répondre favorablement à une demande de remboursement.

Détail de votre cotisation

	Part Fédération		Part CDGM		Total de la Cotisation	
			Seul	Couple	Seul	Couple
Licence 24,50€						
Assurance 8,96€						
Cotisation départ. 4,00€			79,69 €	119,38 €	120,00 €	200,00 €
Cotisation Régionale 2,00€						
Droit SACEM 0,85 €						
Total	40,31 €		79,69 €	119,38 €	120,00 €	200,00 €

Lu(e) et Approuvé(e)

Le _____

Signature